

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

Séance # 09-2010

À une session régulière du conseil municipal de Plaisance tenue le mardi 7 septembre 2010 à 19H00 en la mairie de Plaisance, sous la présidence de Madame Paulette Lalande, Maire.

Sont présents:

Mme Suzan Turpin, conseillère	siège #1
Mme Nicole D'Amours, conseillère	siège #2
M. Denis Cardinal, conseiller	siège #3
M. Luc Galarneau, conseiller	siège #4
M. Julien Chartrand, conseiller	siège #5
M. Raymond Ménard, conseiller	siège #6

Le Directeur général/Secrétaire-trésorier, Monsieur Benoit Hébert est aussi présent.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, constate qu'il y a quorum et déclare la session ouverte.

09-220-10 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Nicole D'Amours

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et modifié.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

09-221-10 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SESSIONS TENUES LES 2 ET 12 AOÛT 2010 (#08-2010)

Il est proposé par Mme Suzan Turpin

QUE les procès-verbaux des sessions tenues les 2 et 12 août 2010 (#08-2010) soit accepté tel que présenté.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVI DES SESSIONS PRÉCÉDENTES

09-222-10 ABROGER RÉOLUTION #06-193-10 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE MAISON DES JEUNES/PROGRAMME FONDS PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

CONSIDÉRANT que le projet de la maison des jeunes ne convient pas et ne respecte les attentes de ce programme;

Il est proposé par Mme Nicole D'Amours

QUE ce conseil demande d'abroger la résolution #06-193-10.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

09-222-10 ABROGER RÉOLUTION #06-193-10 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE MAISON DES JEUNES/PROGRAMME FONDS PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (suite)

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

09-223-10 ADOPTION DES COMPTES (CHÈQUES #201000459 À #201000536)

Il est proposé par Mme Suzan Turpin

QUE les comptes payés par les chèques #201000459 à #201000536 pour montant de **95 302,13\$** soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Plaisance (compte #100156).

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

Engagements de crédit

Conformément aux dispositions du règlement #374-07, le Directeur général/Secrétaire-trésorier atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Benoît Hébert
Directeur général/Secrétaire-trésorier

CORRESPONDANCE

Madame Paulette Lalande, Maire, dresse un aperçu de sa correspondance des mois d'août.

Une liste des correspondances reçues au bureau du Directeur général/Secrétaire-trésorier est déposée aux élu(e)s. (N/D annexe-A AOÛT 2010).

PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

19h17
4 personnes sont présentes.

DÉPÔT DES RAPPORTS ADMINISTRATIFS D'AOÛT 2010

09-224-10 ANALYSE DES RAPPORTS DE TEMPS DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX (PAI#15-10 À PAI#17-10)

Il est proposé par M. Denis Cardinal

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

09-224-10 ANALYSE DES RAPPORTS DE TEMPS DES EMPLOYÉS
MUNICIPAUX (PAI#15-10 À PAI#17-10) (suite)

QUE ce conseil ratifie les rapports Pai#15-10 à Pai#17-10 couvrant la période du 11 juillet au 21 août 2010. Les salaires bruts versés pour la même période sont évalués à **40 847,18\$**.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

- Rapports mensuels de l'inspecteur en bâtiment
- Rapports mensuels de la consommation d'eau
- Rapport mensuel des ordures et du recyclage
- Rapport du Directeur du service des incendies
- Rapport de l'animatrice en loisirs

RAPPORT DES COMITÉS

A) GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

09-225-10 FRAIS DE REPRÉSENTATIONS ET DE DÉPLACEMENTS

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE les frais de représentations et de déplacements suivants soient remboursés :

M. Pierre Villeneuve	49,20\$
Mme Sarah Lalande Dansereau	136,60\$

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

09-226-10 MOIS SANS SOLDE DIRECTEUR GÉNÉRAL

CONSIDÉRANT les discussions au comité de gestion financière et ressources humaines;

Il est proposé par M. Julien Chartrand

QUE ce conseil autorise le congé sans solde d'un mois au directeur général;

QUE ce congé sans rémunération soit amputé au salaire du directeur général.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

09-228-10 COMITÉ DE GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de gestion financière et ressources humaines en date du 1^{er} septembre 2010;

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

09-228-10 COMITÉ DE GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES
HUMAINES (suite)

Il est proposé par M. Julien Chartrand

QUE ce conseil entérine les recommandations du comité de gestion financière et ressources humaines du 1^{er} septembre;

QUE le tableau des salaires sera déposé au conseil d'octobre.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

B) SÉCURITÉ PUBLIQUE ET HYGIÈNE DU MILIEU

09-229-10 PAIEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE/SUPPLÉMENT AU
LOYER/272, DESJARDINS

CONSIDÉRANT les problèmes répétés au 272, Desjardins (maison des personnes âgées);

CONSIDÉRANT que le propriétaire ne fait pas les entretiens nécessaires;

**Pour ces motifs,
Il est proposé par M. Julien Chartrand**

QUE ce conseil retienne le 10% d'aide financière de la municipalité jusqu'au moment où les réparations seront faites.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

09-230-10 CONTRAT DE CUEILLETES D'ORDURES ET
RECYCLAGE 2011

CONSIDÉRANT la lettre de M. André Hayes en date du 1^{er} septembre 2010;

CONSIDÉRANT l'article 18 au devis qui permet à l'entrepreneur et à la municipalité de renouveler le contrat pour une période additionnelle de 1 an;

**Pour ces motifs,
Il est proposé par Mme Suzan Turpin**

QUE ce conseil accepte de renouveler le contrat de cueillettes des ordures et du recyclage pour une période de 1 an (1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011) aux mêmes conditions qu'en 2010;

QUE ce conseil fera paraître en août 2011 des appels d'offres pour l'an 2012;

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

09-230-10 CONTRAT DE CUEILLETES D'ORDURES ET
RECYCLAGE 2011 (suite)

QUE le Maire et le Directeur général soient et sont autorisés à signer tous les documents afin de donner effet à la présente résolution.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

09-231-10 RACCORDEMENT DES SERVICES 35, RUE LEGAULT/215
RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT les discussions au conseil et la politique actuelle de raccordement des services;

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE ce conseil accepte de raccorder le service au 35, rue Legault et au 215, rue Principale;

QUE 50% des coûts de raccordement soient payés par les propriétaires riverains;

QUE ce raccordement soit fait lors de la construction du bâtiment principale sous la direction de M. Raoul Parisien, inspecteur en voirie.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

09-232-10 BRIGADIER SCOLAIRE

CONSIDÉRANT la situation actuelle des offres de candidatures pour l'emploi de brigadier scolaire;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal ne peut offrir le service;

Il est proposé par M. Julien Chartrand

QUE ce conseil avise la population qu'il n'y aura pas de brigadier scolaire au coin de Papineau et de la route 148;

QUE cette situation sera révisée si le conseil réussi à trouver une personne pour le poste de brigadier.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

C) URBANISME, TOURISME, MISE EN VALEUR ET
RESTAURATION

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

09-233-10 PROCÈS-VERBAL CCU/ 10 AOÛT 2010

CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal du CCU en date du 10 août 2010;

Il est proposé par Mme Nicole D'Amours

QUE ce conseil entérine les recommandations au procès-verbal du CCU du 10 août 2010 et les résolutions #10-08-30 à #10-08-33.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité.

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE/17 AOÛT 2010

M. Raymond Ménard, conseiller responsable, fait le point sur la rencontre du 17 août 2010.

RENCONTRE MINISTRE DES TRANSPORTS/
INTERSECTION ROUTE 148/PAPINEAU

Le comité de développement économique dépose un dossier argumentaire à présenter au Ministère des transports du Québec ce document devra aussi être présenté à la population.

09-234-10 PLAN DE RÉAMÉNAGEMENT DU RÉSEAU ROUTIER

CONSIDÉRANT le dépôt du document en date du 2 septembre 2010;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit prochainement rencontrer le Ministère des transports du Québec;

Il est proposé par Mme Nicole D'Amours

QUE ce conseil entérine le plan de réaménagement déposé en date du 2 septembre par M. Raymond Ménard, conseiller responsable et mandate Mme Paulette Lalande, Maire, M. Raymond Ménard, conseiller, M. Jean-Guy Dansereau et M. Benoit Hébert, Directeur général à rencontrer les personnes du Ministère des transports du Québec pour leur présenter le plan.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

09-235-10 MISSION, VISION ET ACTION PAR LE COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CONSIDÉRANT le dépôt du document Mission, vision et action par le comité de développement économique en date du 1^{er} septembre 2010;

Il est proposé par Mme Suzan Turpin

QUE ce conseil entérine le document et présente ledit document à la population en date du 28 septembre 2010.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

09-235-10 MISSION, VISION ET ACTION PAR LE COMITÉ DE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (suite)

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si
l'adoption de cette résolution est
unanime.

Adoptée à l'unanimité.

09-236-10 FORMATION SARAH LALANDE DANSEREAU/COMBEQ/
GESTION DES LACS ET DES COURS D'EAU ET
ÉTHIQUES PROFESSIONNELLES

Il est proposé par M. Julien Chartrand

QUE ce conseil accepte l'inscription de Sarah Lalande
Dansereau aux formations offertes par la COMBEQ les
14, 15 et 28 septembre 2010.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si
l'adoption de cette résolution est
unanime.

Adoptée à l'unanimité.

09-237-10 PROCÉDURES JUDICIAIRES

CONSIDÉRANT les avis de non-conformité déjà transmis
au propriétaire du 117, montée Papineau;

CONSIDÉRANT que ladite propriété n'est toujours pas
conforme aux règlements d'urbanisme de la
municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzan Turpin

QUE le cabinet Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et
Associés soit mandaté afin d'instituer toutes les
procédures judiciaires qui s'imposent, notamment,
devant la Cour Supérieure, afin d'obliger le
propriétaire du 117, montée Papineau, en la
municipalité de Plaisance, de rendre sa propriété
conforme aux règlements d'urbanisme de la
municipalité, à son entière satisfaction.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si
l'adoption de cette résolution est
unanime.

Adoptée à l'unanimité.

09-238-10 DEMANDE DE RACCORD DE SERVICES/115, MONTÉE
PAPINEAU

CONSIDÉRANT la lettre de M. Gérard St-Amour en date du
6 septembre 2010;

CONSIDÉRANT l'engagement par écrit de M. Gérard
St-Amour en date du 7 septembre 2010;

CONSIDÉRANT la politique municipale actuelle en matière
de raccordement de services;

CONSIDÉRANT les différentes interventions de
l'inspecteur en bâtiment dans le dossier du
117, Papineau;

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

**09-238-10 DEMANDE DE RACCORD DE SERVICES/115, MONTÉE
PAPINEAU (suite)**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil veulent que se dossier soit réglé rapidement;

**Pour ces motifs,
Il est proposé par M. Raymond Ménard**

QUE le préambule soit partie intégrante de la présente résolution;

QUE ce conseil accepte la demande de M. Gérard St-Amour de lui octroyer un permis de rénovation pour l'immeuble du 115, montée Papineau conditionnellement à ce qu'un permis de démolition soit obtenu le même jour pour le 117, montée Papineau;

QUE le délai pour démolir le 117, montée Papineau soit d'un maximum de 3 mois tel qu'écrit dans la lettre de Monsieur St-Amour le 7 septembre 2010;

QUE le coût de branchement des services à la rue soit partagé à 50% entre le propriétaire et la municipalité tel qu'il est prescrit dans toutes les propriétés aux prises avec cette situation.

NOTE : **Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité.

D) LOISIRS ET CULTURE

COMPTE-RENDU DE L'ASSOCIATION DES LOISIRS DE PLAISANCE

Le procès-verbal de la rencontre de l'Association des loisirs de Plaisance du 17 juillet 2011 est déposé au conseil pour analyse.

FESTIVAL COUNTRY 2010

Le bilan financier du Festival Country 2010 est déposé au conseil pour analyse. Un autre succès en 2010.

09-239-10 EMBAUCHE ANIMATEUR EN LOISIRS/JASON CARRIÈRE

CONSIDÉRANT les discussions au comité de gestion financière et ressources humaines en date du 1^{er} septembre 2010;

Il est proposé par Mme Nicole D'Amours

QUE ce conseil retienne les services de Jason Carrière de Thurso à titre d'animateur en loisirs;

QUE le taux horaire est de \$/heure pour 35 heures par semaine;

QUE si M. Carrière obtient une subvention salariale son salaire sera majoré à \$ de l'heure;

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

09-239-10 EMBAUCHE ANIMATEUR EN LOISIRS/JASON CARRIÈRE
(suite)

QUE l'horaire est établi par le directeur général selon les besoins de l'Association des loisirs;

QUE le bureau de l'animateur en loisirs sera à la bibliothèque municipale et à la maison des jeunes lors des journées prévues à cet effet;

QUE le conseil autorise le directeur général à installer internet sans fil à la maison des jeunes.

QU' une période de probation de 6 mois soit observée par M. Carrière;

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

09-240-10 GALA LOISIRS ET CULTURE PETITE-NATION/23
OCTOBRE 2010

Il est proposé par Mme Suzan Turpin

QUE ce conseil autorise l'achat des billets suivants pour le Gala loisirs et culture de la Petite-Nation le 23 octobre 2010 à Namur :

2 personnes bénévoles au temple de la renommée
Mme Paulette Lalande, Maire
M. Julien Chartrand, conseiller
M. Raymond Ménard, conseiller
M. Jason Carrière, animateur en loisirs

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

09-241-10 SPECTACLE STEVE DIAMOND/4 NOVEMBRE 2010

CONSIDÉRANT les discussions à cet effet;

Il est proposé par Mme Nicole D'Amours

QUE ce conseil autorise le paiement de 1 000\$ à Productions Brio Inc. pour l'aide à la diffusion du spectacle de Steve Diamond le 4 novembre 2010 à l'église de Plaisance.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

E) TRANSPORT ET VOIRIE

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

**09-242-10 SUBVENTION AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU
ROUTIER MUNICIPAL - AMÉLIORATION DES CHEMINS
DE LA GRANDE PRESQU'ÎLE, DES CASCADES, DES
MONTÉES PAPINEAU ET ST-FRANÇOIS (20 000\$)**

CONSIDÉRANT la réception de la correspondance de Monsieur Norm MacMillan, Ministre en date du 7 juillet 2010 nous informant de l'aide financière accordée à la municipalité afin de réparer le réseau routier local;

CONSIDÉRANT que notre réseau routier local a besoin de réparations;

CONSIDÉRANT que nous devons retourner le plus tôt possible le formulaire dûment rempli afin de recevoir ladite aide financière;

Il est proposé par Mme Suzan Turpin

QUE le formulaire soit retourné sans délai au bureau de M. Maroun Shaneen, directeur régional afin de recevoir les sommes nécessaires à la réfection de nos chemins;

QUE ce conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux mentionnés en rubrique pour un total de 20 000\$ conformément aux stipulations du Ministère des Transports;

QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

**09-243-10 SUBVENTION AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU
ROUTIER MUNICIPAL - AMÉLIORATION DES CHEMINS
DE LA GRANDE PRESQU'ÎLE, DES CASCADES, DES
MONTÉES PAPINEAU ET ST-FRANÇOIS (30 000\$)**

CONSIDÉRANT la réception de la correspondance de Monsieur Norm MacMillan, Ministre en date du 7 juillet 2010 nous informant de l'aide financière accordée à la municipalité afin de réparer le réseau routier local;

CONSIDÉRANT que notre réseau routier local a besoin de réparations;

CONSIDÉRANT que nous devons retourner le plus tôt possible le formulaire dûment rempli afin de recevoir ladite aide financière;

Il est proposé par M. Denis Cardinal

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

**09-243-10 SUBVENTION AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU
ROUTIER MUNICIPAL - AMÉLIORATION DES CHEMINS
DE LA GRANDE PRESQU'ÎLE, DES CASCADES, DES
MONTÉES PAPINEAU ET ST-FRANÇOIS (30 000\$)
(suite)**

QUE le formulaire soit retourné sans délai au bureau de M. Maroun Shaneen, directeur régional afin de recevoir les sommes nécessaires à la réfection de nos chemins;

QUE ce conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux mentionnés en rubrique pour un total de 30 000\$ conformément aux stipulations du Ministère des Transports;

QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

**09-244-10 FACTURE ÉTUDE GÉOTECHNIQUE/LES LABORATOIRES
SHERMONT**

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE ce conseil soit autorisé à payer la facture #B04319 au montant de 5 418\$ taxes incluses à les laboratoires Shermont.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

POTEAUX HYDRO-QUÉBEC/RUE LALANDE

Après plusieurs discussions avec les représentants d'Hydro-Québec, Mme Paulette Lalande, Maire a obtenu la confirmation que des poteaux seront déplacés afin de laisser place aux nouvelles constructions.

09-245-10 FOSSÉ/RUE LALANDE

CONSIDÉRANT la demande de Mme Denise Ménard en date du 26 juillet 2010;

Il est proposé par M. Luc Galarneau

QUE ce conseil demande à M. Raoul Parisien de faire respecter la réglementation sur la rue Lalande et qu'un tuyau soit placé tel que prescrit à toute les propriétés de la municipalité qui ferme le fossé à l'avant de chez-eux.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

09-246-10 COMITÉ DE TRANSPORT ET VOIRIE/1^{er} SEPTEMBRE
2010 (suite)

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de transport
et voirie en date du 1^{er} septembre 2010;

Il est proposé par Mme Nicole D'Amours

QUE ce conseil entérine les recommandations dudit
comité en date du 1^{er} septembre et les dépenses
engagées.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si
l'adoption de cette résolution est
unanime.

Adoptée à l'unanimité.

F) RELATION AVEC LE MILIEU

09-247-10 CHANGEMENT DE TITRE : RELATION AVEC LE
MILIEU DEVIENT - COMITÉ RESPONSABLE DE LA
QUESTION FAMILIALE

Il est proposé par M. Luc Galarneau

QUE le comité de relation avec le milieu devienne
comité responsable des questions familiales.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si
l'adoption de cette résolution est
unanime.

Adoptée à l'unanimité.

09-248-10 FÉLICITATIONS JESSICA LEPAGE JOANISSE

Il est unanimement proposé

QU' une motion de félicitations soit envoyée à Jessica
Lepage Joannis pour son excellente performance
aux Jeux du Québec.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si
l'adoption de cette résolution est
unanime.

Adoptée à l'unanimité.

09-249-10 ACQUISITION DU BÂTIMENT RUE
ST-JEAN-BAPTISTE

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE ce conseil autorise le Directeur général/
Secrétaire-trésorier à entreprendre les démarches
nécessaires à l'obtention du bâtiment et de
l'immeuble du 62, St-Jean-Baptiste.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si
l'adoption de cette résolution est
unanime.

Adoptée à l'unanimité.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

NOUVEAUX ITEMS

M.R.C. DE PAPINEAU

Les procès-verbaux sont disponibles au bureau municipal pour lecture.

09-250-10 DON/DÉCÈS MME CLAUDETTE CLÉMENT

CONSIDÉRANT le décès de Madame Claudette Clément, mère de Eric Clément, directeur du service incendie de notre municipalité;

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QU' un don de 75\$ soit fait à la maison Le Monarque.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

CHANGEMENT COMITÉ : EMBELLISSEMENT/
DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Mise au point le comité d'embellissement relève du conseil municipal.

MINI-SCRIBE

Disponible pour informations.

09-251-10 TOURNOI GOLF DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Il est proposé par Mme Suzan Turpin

QUE les frais d'inscription de 70\$ de M. Benoit Hébert, Directeur général soient remboursés à la Commission scolaire Au-Cœur-des-Vallées pour le tournoi de golf de la réussite éducative.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

**09-252-10 NOUVELLE LIGNE D'HYDRO-QUÉBEC/
FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Plaisance est admissible au programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec en raison de la construction de la nouvelle ligne 315 KV Chénier-Outaouais d'Hydro-Québec sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la M.R.C. de Papineau s'est vu allouer par Hydro-Québec, dans le cadre de ce programme, une somme de 545 157\$ et que les organismes admissibles de la M.R.C. de Papineau se sont entendus pour la partager comme suit :

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

09-252-10 NOUVELLE LIGNE D'HYDRO-QUÉBEC/ AIDE
FINANCIÈRE (suite)

Plaisance 3.958Km 6 500\$

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Plaisance a été informé par Hydro-Québec, lors d'une rencontre officielle tenue le 16 août 2010, de l'objectif, des conditions générales de réalisation, des domaines d'activité admissibles et du processus d'application du Programme de mise en valeur intégrée;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Plaisance désire adhérer au programme et s'engage à utiliser la somme allouée dans le but de réaliser des initiatives qui répondent à l'un des domaines d'activité admissibles et respectent les conditions générales de réalisation du programme;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Plaisance s'engage à soumettre à Hydro-Québec pour approbation une fiche d'initiative dûment remplie pour chaque initiative proposée et à rendre compte à Hydro-Québec de l'utilisation de la somme qui lui est allouée;

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE la Municipalité de Plaisance adhère au programme de mise en valeur intégrée et autorise Mme Paulette Lalande, Maire et M. Benoit Hébert, Directeur général /Secrétaire-trésorier à signer une convention à cet effet avec Hydro-Québec et demande à Hydro-Québec de lui verser sa quote-part de la somme allouée;

QUE le montant de 6500\$ soit prévu pour l'agrandissement du terrain de soccer avec un plan détaillé préparé par M. Julien Chartrand, conseiller responsable.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

<p>Mme Paulette Lalande, Maire enregistre son droit de veto la résolution sera reconduite à la rencontre du conseil d'octobre 2010.</p>

09-253-10 PROGRAMME « PAIR »

CONSIDÉRANT l'importance pour les personnes âgées de notre région;

Il est proposé par Mme Nicole D'Amours

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

09-253-10 PROGRAMME « PAIR » (suite)

QUE la Municipalité de Plaisance demande à la M.R.C. Papineau de bien vouloir mettre en marche le processus permettant d'étudier le projet du programme « PAIR ». Nous demandons que le comité qui s'occupe de la sécurité se renseigne sur l'implantation du programme, sur la portion des coûts d'installation subventionnés et sur les coûts annuels d'opération du système suite à son installation ainsi que sur l'endroit idéal pour implanter le système;

QU' une fois cette étape terminée, nous aimerions que le comité organise une rencontre d'information pour les maires de la M.R.C. Papineau et leurs conseillers responsables de la politique familiale et explique les diverses solutions pour l'implantation du programme « PAIR » dans notre M.R.C..

NOTE : **Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

21h05

5 personnes sont présentes.

09-254-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE 21H35

Il est proposé par Mme Nicole D'Amours

QUE la séance soit et est levée.

NOTE : **Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité.

Je, Paulette Lalande, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Paulette Lalande
Maire

Benoit Hébert
Directeur-général/
Secrétaire-trésorier